**Qu’est-ce qu’un séjour professionnel à l’étranger ?**

Les séjours professionnels à l’étranger sont un programme de mobilité proposé par le CIEP. Ils s’adressent en priorité aux professeurs de langue vivante et de DNL. Leur cadre européen propose de passer deux semaines dans un établissement étranger pour observer les pratiques pédagogiques, mettre en place des projets d’échanges, et plus généralement participer à la vie d’un établissement européen. Ils permettent également d’accueillir un professeur étranger dans un établissement français pour une durée de 2 à 4 semaines.

Les pays avec lesquels il est possible d’échanger sont l’Allemagne, l’Autriche, l’Espagne, l’Italie, l’Irlande, le Portugal, et le Royaume-Uni. Ces séjours durent deux semaines, dont une doit obligatoirement être prise sur des vacances scolaires françaises, généralement entre janvier et mai.

Les objectifs d’un tel séjour sont avant tout, pour chaque collègue, d’améliorer ses compétences linguistiques, et de découvrir (ou approfondir ses connaissances sur) un système éducatif d’un pays étranger, par exemple en échangeant avec les équipes pédagogiques sur leurs pratiques didactiques, sur l’évaluation, la gestion de classe, les examens… Mais c’est également l’occasion de créer ou d’approfondir des liens avec un établissement partenaire à l’étranger, et de mettre l’accent sur les programmes d’ouverture culturelle et linguistique de son établissement de départ (en particulier si c’est un axe du projet d’établissement), et de l’académie de Versailles qui encourage ces séjours.

Les professeurs de langue vivante et de DNL sont les premiers concernés par ces séjours, mais les autres collègues peuvent également y participer.

 **Comment préparer un séjour professionnel à l'étranger ?**

La préparation et l’inscription ont lieu au début de l’année scolaire précédente : avant février 2015 pour un séjour durant l’année 2015-2016. Il faut remplir un dossier d'inscription disponible en ligne, avec l’accord de son chef d'établissement. Un dossier différent doit être complété pour le départ et pour l’accueil d’un collègue étranger. La réponse du CIEP pour l’acceptation du projet intervient dans le courant du 3e trimestre.

Si l'on a déjà des contacts avec un établissement étranger, cela facilite les démarches et donne une meilleure chance d'obtenir une réponse positive. Néanmoins, si on ne connaît pas de partenaire avant de partir, il convient de se rapprocher de la DAREIC. Au cours du 3e trimestre, une fois l’inscription finalisée, il faut lui faire parvenir un CV et une lettre de motivation type, dans la langue du pays étranger, en vue de prendre contact avec de potentiels établissements d'accueil.

En juin-juillet, une fois l’établissement-partenaire choisi, l'enseignant doit le contacter afin de définir un interlocuteur pour le projet, la période, et une ébauche de programme du séjour.

Aspects pratiques : le logement n'est pas fourni par les établissements, mais il peut être intéressant de se rapprocher d'eux pour leur demander des solutions d'hébergement (logements étudiants, familles...).

Financement : Le CIEP défraie chaque participant de 400 euros. Il est possible de demander une bourse Erasmus+ (anciennement Comenius) pour les frais sur place. Cette demande doit avoir lieu dans l'été précédant le séjour.

Plus d’informations sur le site du CIEP : <http://www.ciep.fr/mobilite/sejours-professionnels-2014-2015>

Pour tout renseignement complémentaire sur les séjours professionnels et le dispositif Erasmus+, contacter Nathalie Chevet à la DAREIC de Versailles (<http://www.ac-versailles.fr/public/jcms/p1_58975/l-equipe-de-la-dareic>).

**Déroulement du séjour de février-mars 2014 au City of Bristol College**

Nous avons passé deux semaines au City of Bristol College

(<http://www.cityofbristol.ac.uk/Pages/Home.aspx>). Il s’agit d’un établissement secondaire et supérieur public, dont la spécificité est de proposer un accueil pour des publics variés, et en particulier en décrochage scolaire, ou voulant reprendre leurs études, ou encore des adultes cherchant à obtenir une formation professionnalisante ou des compétences linguistiques en anglais (ESOL). L’établissement prépare les élèves au GCSE (pour des étudiants ne l'ayant pas validé intégralement lors de leurs études secondaires et le nécessitant pour poursuivre une formation professionnelle), au A-level, et à des *fonctionnal skills* (enseignement professionnel).

L’établissement compte cinq sites répartis dans Bristol pour un total de 32 000 élèves inscrits aux différentes formations ; nous étions sur le site de College Green qui regroupe les enseignements de disciplines générales pour préparer A-level, GCSE, ESOL et certaines formations professionnelles (cuisine, esthétique et coiffure, tourisme et voyages...). Les cours se déroulent généralement en petit groupes (une quinzaine d'élèves maximum)

Nous avons été accueillis par Joy Huntington, *Curriculum Manager* (responsable de la formation en A-level et GCSE). Elle nous a mis en contact avec les enseignants d'histoire et de géographie, mais aussi avec les différentes équipes enseignantes que nous allions côtoyer.

Première semaine : prise de contact et observation de cours dans différentes filières, mais surtout en histoire et en géographie en GCSE et A-level. Deuxième semaine : observation et prise en charge de cours en histoire et en géographie, afin de présenter aux étudiants et aux enseignants une mise en œuvre pédagogique "à la française", mais aussi de nous mettre en contact direct avec les méthodes anglo-saxonnes.

Exemples d'activités menées par nous avec les élèves :

Géographie : niveau A1 (première), étude de cas sur le Tigre et l'Euphrate, dans une séquence sur le développement durable. Lors des échanges avec le collègue de géographie, nos avons été étonnés par les thèmes traités en géographie, qui se rapprochaient parfois davantage du programme de SVT français. L'objectif de la séance était de faire réaliser aux élèves un croquis de synthèse du bassin du Tigre et de l'Euphrate, afin de mettre en évidence les conflits autour de cette ressource disputée, et de les faire débattre (sous forme de jeu de rôles) sur les arguments de chaque pays riverain des fleuves pour obtenir sa part des ressources en eau. Les élèves ont été décontenancés par le croquis qui n'est pas un exercice habituel pour eux, à l'inverse du débat (arguments pertinents et habitude de la prise de parole argumentée, et du principe du jeu de rôles).

Histoire : niveau A2 (terminale), à l'intérieur d'une séquence sur l'Holocauste (en reprenant la terminologie anglo-saxonne), une séance en cours dialogué avec des documents sur la mémoire du génocide juif dans la société française depuis 1945, et en particulier son traitement actuel dans les cours d’histoire du lycée. Les élèves étaient très curieux de la manière dont un cours français se passe, et étonnés de la place de la parole du professeur et de la prise de notes.

**Notre bilan de ce séjour est très positif** :

Sur le plan humain, nous avons été accueillis par des collègues disponibles et toujours prêts à échanger avec nous à propos de leurs pratiques, de leur système éducatif et de leur vision de l’enseignement ;

Sur le plan pédagogique, ce que nous avons observé nous a permis de réfléchir à nos propres pratiques (la prise de parole des élèves, le rôle du cours dialogué, la place de l’évaluation…) et à notre conception de l’enseignement de l’histoire et de la géographie (la géographie physique est bien plus présente dans les programmes anglais ; en histoire, les collègues n’hésitent pas à recourir à la « *what if history* »…)

Sur les aspects pratiques, nous avons observé un établissement aux ressources matérielles riches, variées et disponibles (équipement informatique, wifi, bibliothèque…), qui sait accueillir des élèves dans des situations très diverses (on pourrait parler d’accueil à la carte), qui prend bien en compte les élèves en situation de handicap.

Ce séjour a donc été très enrichissant, et nous incitons tous les collègues intéressés à se lancer !

Cécile Denais (lycée Richelieu de Rueil-Malmaison)

Pierre Neri (lycée Robert-Doisneau de Corbeil-Essonnes)